



Comité Départemental de Saône et Loire de Basket-Ball

16, Rue des Prés - BP 229 71308 MONTCEAU LES MINES CEDEX

☎ : 03 85 57 42 61 - ☎ : 09 70 32 17 38 - ✉ : comite71basket@orange.fr

🌐 Site Internet : www.cdbasket71.com - N° Siret : 37999997200027-926C

LE PRESIDENT CD 71
M. BERTHEAU Thierry
9 rue du Canizot
71380 LANS
☎ : 03.85.96.59.65

Destinataires :

- Tous les Présidents des Clubs 71 et Luzy

Montceau, le 4 Février 2016

Mesdames, Messieurs les présidents de clubs,



Lors de la dernière assemblée générale, un PowerPoint vous avez été proposé par la commission juridique sans autre motivation que d'essayer ensemble de donner un sens et une image différente à notre sport dans notre département mais aussi d'améliorer les relations entre chaque acteur.

L'espoir à demi mesuré était que nous puissions observer des changements palpables dans les comportements au travers d'une utopique absence de dossiers ou à défaut des dossiers plus souples qui termineraient leur course au sein de la commission de discipline.



MINISTÈRE DES SPORTS,
DE LA JEUNESSE,
DE L'ÉDUCATION
POPULAIRE ET DE
LA VIE ASSOCIATIVE

CNDS
CENTRE NATIONAL
POUR LE
DÉVELOPPEMENT
DU SPORT

Au lieu de ce paysage, que constatons-nous? Toujours autant de dossiers en cette quasi première moitié de saison.

Mais plus encore, la qualification des faits qui se déroulent durant les rencontres tend à évoluer dans une direction défavorable.

En effet, sur les trois derniers dossiers traités par la commission, les agrégats recensant les faits identifiés sur les terrains de basket se sont particulièrement dégradés puisque ce sont des faits de violences, de voie de faits tels que menaces de mort, de propos et comportements racistes provenant des tribunes ou encore des altercations plus que majeurs entre supporters qui deviennent notre quotidien.



De plus, nous constatons un changement radical chez les personnes qui sont convoquées devant cette commission.

En effet et pour la deuxième fois, la présence d'un avocat pour défendre les droits d'un licencié a été constatée.

Certes, cette procédure est prévue par les textes et nous ne l'a contredisons pas puisqu'elle est permise. Nous posons seulement le postulat que les mœurs et les pratiques changent et évoluent ceci nous laissant perplexe quant à l'avenir de notre basket en Saône et Loire.

Alors devant la gravité de ces agissements et devant ces changements de pratiques, nous voulons vous rappeler que la fonction de président que vous occupez est fondamentale au sein de votre association.

Vous êtes les premiers responsables de vos licenciés qui ont accepté en contractant une licence dans votre club de se plier non seulement aux règles du comité départemental de basketball mais aussi à votre propres fonctionnement interne et pourquoi pas à votre règlement intérieur s'il existe.

Aussi, de ce point de vue, nous voulons vous faire part de la position de la commission de discipline en lien avec la commission esprit basket et le président du comité des changements qu'elle adoptera pour s'adapter à cette nouvelle ère du basket et des relations humaines.

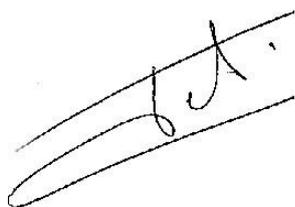
En conséquence et au regard de l'article 611 des Règlements Généraux relatif à la responsabilité es-qualité du président de l'association, nous vous avisons que la commission de discipline fera preuve de la plus grande sévérité qu'il soit notamment envers les licenciés dont la responsabilité aura été engagée mais aussi à l'encontre du président de ladite association dont relève les licenciés.

A ce titre, nous vous rappelons que votre rôle est éminemment important et nous comptons sur vous pour que vous soyez à la fois les garants du message de la commission de discipline ainsi que les relais auprès de l'ensemble de vos licenciés sur la posture qu'adoptera désormais la commission.

Enfin, nous vous demandons de relater les informations contenues dans ce courrier à l'ensemble de vos licenciés et d'insister sur le fait que la commission de discipline sera intransigeante sur des faits, agissements ou comportements qui n'ont nullement leur place sur les terrains de basket de Saône et Loire.

Comptant sur votre implication et sur votre compréhension, veuillez recevoir Madame la présidente, Monsieur le président, l'expression de nos sentiments sportifs les meilleurs.

LE PRESIDENT C.JURIDIQUE
S.FEL



LE PRESIDENT C. ESPRIT BASKET
N.BESANCON



LE PRESIDENT DU CD 71
T.BERTHEAU



Copies : TB-CC-CB-SF-NB